

La lettre de liaison est adressée, par courriel, à tous nos membres et amis et installée sur notre site, rubrique « INFO ».

De nombreuses informations sont accessibles sur notre site internet : <http://uniondesa.fr>

Nous venons de passer une période difficile : crise sanitaire, problèmes de santé pour certains et, à la suite d'un problème relationnel avec un membre du comité, écrasement de notre site internet.

La prochaine réunion du Comité Directeur aura lieu samedi 17/06 10h à la MDL à Paris.

Sachez que nous faisons tout notre possible pour reprendre le cours normal de nos activités.

En espérant que tout va pour le mieux pour vous et vos proches, nous vous souhaitons de bonnes vacances.

CRISE SANITAIRE : merci à Morwena L'Hénoret qui, pour ses débuts, a su maintenir le bon fonctionnement de la Maison des Lycéennes. La date limite de dépôt des dossiers d'inscription est fixée cette année au 30 mai 2023.

BULLETIN FÉDÉRAL « Lycées & Collèges » : le dernier numéro concernant le 101^{ème} congrès de l'Union des A, organisé à Nice par les anciens du lycée Massena, a pris beaucoup de retard. Nous faisons tout notre possible pour une parution rapide.

LETTRE DE LIAISON « QUOI DE NEUF ? » : en sommeil depuis quelques mois, ce numéro fait le point sur notre situation.

CONGRES NATIONAL : le congrès prévu pour 2023 a été annulé pour cause de santé de l'organisateur. L'AG et la réunion du comité directeur ont eu lieu le 15 avril à la Maison des lycéennes. Le compte rendu sera joint à notre prochain Bulletin fédéral.

SITE INTERNET : face à l'urgence, un nouveau site a été créé (même adresse). La partie concernant l'Union des A est à compléter.

PUBLICATIONS : nous recevons régulièrement la revue des associations Georges Sand La Châtre, SOTEC-Couffignal Strasbourg, Gay-Lussac Limoges, France Intec et Jules Richard Paris, Montesquieu Le Mans ... Merci pour ces envois.

Vos publications doivent nous être envoyées à : UNION DES A, Commission Rédaction, 5 Rue Amyot, 75005 PARIS.

INFORMATION : l'association du lycée Alain d'Alençon nous informe sur la possibilité d'une aide pour les associations par l'emploi d'un volontaire en service civique. Pour connaître les conditions d'embauche cliquer [ici](#)

Plus de renseignements et un retour d'expérience de la part d'un lycée qui a effectué cette démarche avec les avantages et les inconvénients vous seront donnés sur notre prochain « Quoi de Neuf ? ».

Rappel des principales actions de l'Union des « A » :

- Développer les relations et échanges entre les associations.
- Attribuer une chambre d'étudiante à la "MDL".
- Organiser des rencontres : congrès, forum, voyage ...
- Conseiller les associations existantes et soutenir au niveau national les actions développées au niveau local.
- Assurer la communication entre ses associations
- Représenter les associations auprès des Pouvoirs Publics.
- Récueillir, archiver et partager les documents des lycées.

APPEL À COTISATION : Merci à toutes les associations qui nous soutiennent par leur cotisation.

Rappel du montant de la cotisation : Association : 40€ - Individuel (si pas d'association) : 20 €

La cotisation est à régler par année civile donc à partir de janvier

Un appel à cotisation pour l'année 2023 sera prochainement lancé par mail

FACEBOOK : Une page et un compte en relation avec l'UNION des "A"

Page « UNION des "A" » Lien : <https://www.facebook.com/uniondesa>

Compte « UNION des "A" & Maison des Lycéennes » Lien : <https://www.facebook.com/groups/716891688859455>

